Image not found or type unknown

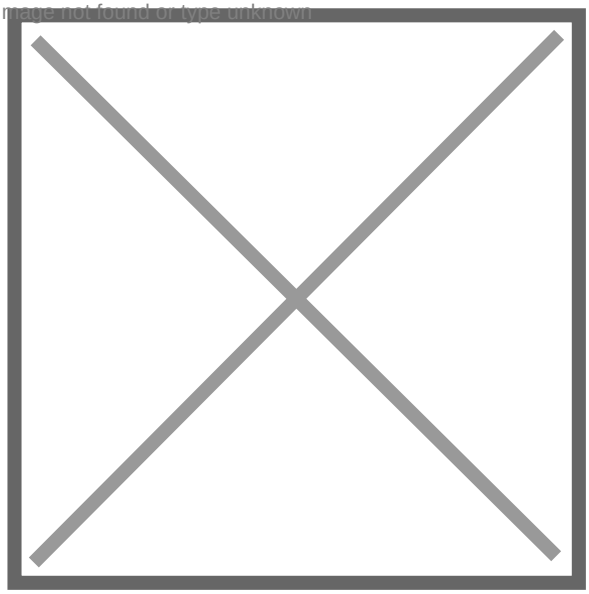

Delai encaissement d'un cheque

Par **Zedole**, le **01/06/2009** à **17:48**

Bonjour,

Je dois passer chez mon notaire dans la semaine afin de finaliser la vente d'un bien immobilier et ainsi récupérer mon chèque, issu du fruit de la vente. J'aimerais savoir au bout de combien de temps ma banque pourras me créditer mon compte ? Y a t il un délai précis ? Je vous demande cela car j'entends souvent dire qu'un chèque de notaire est considérer comme "sur" et que la compte devrait le créditer rapidement .... Qu'entendre par rapidement ? Merci a vous

Par **Patricia**, le **01/06/2009** à **18:36**

Bonsoir,

Les écritures bancaires, les délais de transmission sont les mêmes que pour un chèque émis par un particulier.
La date de valeur est identique.

Si vous déposé votre chèque dans un autre département que celui du tireur
le délai peut prendre 24 h de plus. En règle générale, selon les banques c'est
entre 4 et 6 jours.

Chèque "sûr" car il y a de fortes chances qu'il rédige un chèque sur
la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) mais ce n'est pas non plus une
obligation.

Dans les deux cas, CDC ou banque commercial, le délai d'encaissement sera le même.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés